



FICHE TECHNIQUE

KEIM MYCAL-[®]TOP

1. DESCRIPTION

KEIM Mycal-Top est une peinture minérale d'intérieur au silicate de potassium à destination des locaux contaminés ou exposés aux moisissures, conforme à la norme NF EN 13300. KEIM Mycal-Top est une peinture prête à l'emploi à base de silicate de potassium qui remplit aussi les conditions de la norme NFT 36005 Famille 1 - Catégorie 1b1 (produits contenant au plus 5 % de composés organiques selon le fascicule de documentation FD T 30-808 pour revêtements dits «minéraux»). L'efficacité de KEIM Mycal-Top contre les moisissures est multiple : son fort pouvoir de régulation et d'évacuation de l'humidité permet le maintien de murs secs et limite fortement la formation de moisissures. La haute alcalinité de KEIM Mycal-Top prévient l'apparition de nouvelles moisissures. Sa composition minérale ne constitue pas un milieu de culture favorable aux moisissures (PV d'essai disponible). L'ajout d'un composant minéral aux propriétés naturelles antimicrobiennes et de pigments photocatalytiques actifs détruisant les polluants de l'air, apportent une protection supplémentaire contre les moisissures.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Mycal-Top est une peinture d'intérieur de haute qualité, adaptée aux locaux présentant un risque élevé de moisissures. Elle possède une double action curative et préventive. Les supports pouvant être traités avec KEIM Mycal-Top sont les enduits minéraux, le béton, les plaques de plâtre cartonnées, la toile de verre ainsi que toute ancienne peinture bien adhérente. Sur les plaques de plâtre cartonnées, appliquer au préalable la sous-couche KEIM Ecobase. Eviter les réparations d'enduit avec des produits à base de plâtre. Utiliser de préférence l'enduit prêt à l'emploi KEIM Dolomit. Ne pas appliquer sur bois, métal et plastique. Ne pas appliquer sur les supports présentant des efflorescences salines.

3. PROPRIÉTÉS

- Perméabilité à la vapeur d'eau exceptionnelle, régulation naturelle de l'humidité
- Pouvoir désinfectant lié à la présence d'un agent minéral antimicrobien

- Résistant aux moisissures (PV d'essais disponible)
- Sans ajout de fongicide
- Produit à effet photocatalytique : détruit les composants organiques qui favorisent le développement des moisissures
- Très bonne résistance à l'abrasion humide
- Résistant aux détergents
- Sans solvant, sans plastifiant, sans additif antifogging
- Contribue à la bonne qualité de l'air ambiant, parfaitement adapté aux personnes souffrant d'allergies (certificat disponible)
- Homologation alimentaire (certificat disponible)
- Très grande facilité d'application
- Excellent pouvoir couvrant
- Ininflammable (classement A₂S₁d₀ selon la norme NF EN 13501-1; certificat disponible)

Caractéristiques techniques :

- pH : environ 11
- Parts organiques < 5%.
- Densité : environ 1,5-1,7
- Perméabilité à la vapeur d'eau : Sd < 0,01 m (selon norme NF EN ISO 7783-2).

Classification selon la norme EN 13300 :

- Aspect (angle 85°) selon norme ISO 2813 : "Très mat".
- Granulométrie maximum selon norme NF EN 21524 : fine
- Pouvoir couvrant : Classe 1 selon norme ISO 6504-3 (pour un rendement de 4,5 m²/L).
Résistance à l'abrasion humide : Classe 1 selon norme EN ISO 11998 (certificat disponible)

Mise à la teinte :

Disponible en blanc et dans toutes les teintes du nuancier KEIM Exclusiv sauf concentrés de teintes. Teintes spéciales sur demande. Pour la mise à la teinte, utiliser uniquement les concentrés de teintes KEIM. Ne pas mélanger avec d'autres produits, y compris d'autres peintures ou colorants minéraux des gammes KEIM. Ne pas employer de colorants universels.



4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation des fonds :

Les supports très absorbants ou friables doivent être préalablement imprimés avec KEIM Mycal-Fix.

Avertissement :

Dans le cadre d'un traitement curatif préalable, appliquer KEIM Mycal-XO avant application de KEIM Mycal-Fix. Se référer aux fiches techniques KEIM Mycal-XO et KEIM Mycal-Fix.

L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis. Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m² ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées.

Application du produit:

Application au rouleau, à la brosse ou au pistolet (buse 423 ; pour plus de détails, consulter la fiche technique "KEIM projection mécanisée airless").

Attendre 6 heures au minimum avant de recouvrir la couche de fond.

1ère couche : diluer KEIM Mycal-Top avec 10% maximum de KEIM Fixatif Spécial.

2ème couche : appliquer KEIM Mycal-Top non diluée.

Conditions climatiques :

Température ambiante et du support supérieure à 5°C.

Consommation :

Pour une application en 2 couches :

environ 0,25 L/m² de KEIM Mycal-Top
environ 0,02 L/m² de KEIM Fixatif Spécial.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en oeuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. CONDITIONNEMENT

Seau plastique de 2,5, 5 L et 15 L.

6. STOCKAGE

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.

7. DESTRUCTION

Code CED : 08 01 12

Ne recycler que les emballages vides.

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

KEIM Mycal-Top ne contient pas de conservateur. Dans le cas de nuances de teintes moyennement soutenues à très soutenues, il peut y avoir des traces d'agents de conservation.

Protéger les surfaces adjacentes et plus particulièrement le verre, la céramique et la pierre. Eliminer immédiatement les éclaboussures de produit avec beaucoup d'eau. Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

9. CERTIFICATIONS ET LABELS

KEIM Mycal-Top est conforme au Protocole AFSSET 2009 qui permet d'apposer un étiquetage A+ et caractérise les produits qui préservent la qualité de l'air intérieur grâce à une faible émission de COV.



Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques. Les informations délivrées sont le fruit d'un travail de développement approfondi et de nos retours d'expérience de chantiers. Nos recommandations écrites et orales, ont pour objectif de soutenir les utilisateurs dans leur choix de produits et n'ont aucune valeur contractuelle. Elle ne dispensent en aucun cas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'informer avec attention au sujet du caractère approprié de nos produits à une utilisation prévue. Les règles de l'Art et DTUs en vigueur devront être respectés. Les modifications liées à l'amélioration des produits ou à leur application nous sont réservées. La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition.